

**Objet de la demande**

**Demandes adressées à l'Université Toulouse-III**

L'Université adressera au Greffe de la CTI, au plus tard le 15 avril 2018, un rapport intermédiaire sur le développement de l'autonomie des formations d'ingénieurs.

Elle adressera dans le même cadre un rapport intermédiaire sur le déploiement de son système d'assurance qualité.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims,
- Vu la note de synthèse établie par Marc PEYRADE, membre de la CTI
- Vu la proposition de prise d'acte exprimée par le Bureau de la Commission lors de la réunion du 28 août 2018,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte avec réserves du suivi des recommandations et des attentes exprimées par la CTI dans son avis n°2017/04-01.

Le rapport intermédiaire fourni est nettement en-deçà des attentes exprimées par la CTI.

Ainsi, les actions mises en place pour répondre à la première recommandation visant « l'étude d'une évolution statutaire (cf. article L713-9 du code de l'éducation) qui permette de donner au directeur de l'UPSSITECH une réelle autonomie décisionnelle (large délégation de signature, autorité sur les personnes responsables des politiques de qualité, des relations internationales, des relations avec les entreprises, etc) et de placer sous sa responsabilité les ressources humaines et financières nécessaires à l'exercice de cette responsabilité » n'y répondent que très partiellement.

Par ailleurs, s'agissant de la deuxième recommandation, le projet de système d'assurance qualité a bien été lancé mais il ne semble pas avoir dépassé le stade des principes généraux. En particulier, la question des indicateurs stratégiques, qui fait l'objet d'une recommandation de la CTI depuis 2013, n'y est pas explicitement abordée.

Une attention toute particulière sera donc portée sur ces deux éléments lors du prochain audit.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 11 septembre 2018.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 16 octobre 2018.



La présidente  
Elisabeth CRÉPON